

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

AMBULANCES :

Ambulances Vincent : 04 73 51 23 23

CABINETS INFIRMIERS :

Pilon – Goncalves – Delorme – Farnier :

04 73 53 15 82

Thoury - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26

Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : 06 28 49 10 57

Chevreux Mélanie : 07 60 26 41 35

Juillard-Condât Chrystel : 06 28 49 10 57 ou

07 60 26 41 35

VETERINAIRES :

04 73 51 29.21 (animaux de ferme). 04.73.53.64.44

(animaux de compagnie, bovins, chevaux).

DEPANEURS/REMORQUEURS :

Garage COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ 04.73.53.04.37 -

06.08.30.34.86

Garage Flo Flash Auto 04 73 51 01 58

TAXIS :

E.I TAXI MATHÉ LUDOVIC 07.84.91.73.36

TAXI DID DUPOUX Didier :

06 69 16 96 59 ou 04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

Taxi VINCENT : 04 73 51 23 23

URGENTES: POMPIERS 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES :

3919 (N° gratuit et anonyme)

PERMANENCES JURIDIQUES gratuites du

CIDFF en Mairie le 2ème vendredi de chaque mois de

9h30 à 12h sur rdv au 07 49 44 18 8 ou 04 73 25 63 95

SERVICES D'AIDES A DOMICILE

- A.D.M.R. ABRI : 11 Place de la Cité

Administrative - Tél. : 04 73 51 30 68

- ANTARÈS SERVICES : 1 Place de la Cité

Administrative - Tél. : 04 73 80 04 56

- APAMAR : 17 Avenue de la Gare

Tél. : 04 73 43 75 84

RELAIS PETITE ENFANCE

rpe@cctdm.fr - Tél 04 73 80 18 40

● **Locaux sociaux (à côté de la bibliothèque)**

EFS (Espace France Services) : 04 15 80 00 12

Ouverture : mardi de 9h/12h30, mercredi 9h/12h30

et 14h/17h30, jeudi 9h/12h, vendredi 9h/12h30 et

14h/17h et samedi 9h/12h30

MISSION LOCALE :

tous les lundis avec ou sans rendez-vous.

Tél. : 04 73 80 49 69 ou 06 71 80 86 86.

accueil@mission-locale-thiers.com

SOLIHA (Améliorer l'habitat ancien -

subventions aux propriétaires) - Sur RDV

- les 1ers mardi du mois de 10h à 12h

- les 3èmes mardis du mois de 10h à 12h

https://tinyurl.com/soliha-pig-courpiere.

Ou par téléphone au : 04.51.00.91.11.

PASSERELLE : permanences les jeudis

de 8h30 à 17h uniquement sur rendez-vous.

Contact : Sébastien BERROYER

au 07-54-35-42-66 ou par mail à

sebastien@passerelle-thiers.fr

ASSISTANTES SOCIALES :

Maison des solidarités à Thiers 04.73.80.86.40

de 9h à 12h et de 14h à 17h.

CPAM : Permanences les mardis matins et jeudis

après-midi uniquement sur RDV au 3646 ou via le

compte AMELI.

Proposition de visio avec la CPAM : mardis et

jeudis de 9h à 11h, mercredis de 9h à 11h et de

14h à 16h, vendredis de 9h à 11h et 14h à 16h.

CAF : Permanence tous les mercredis de 9h à 12h et

de 13h30 à 15h30. Uniquement sur rendez-vous.

Prenez rendez-vous sur Caf.fr/Ma Caf.

SERVICE SOCIAL DE LA CPAM : sur RDV

au 3646

OPHIS : ☎ 04 73 41 16 16

LA POSTE : horaires d'ouverture : Le lundi,

jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le mardi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Le samedi de 9h à 12h. *Fermé le mercredi*

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

en mairie, les 1er et 3ème mercredis du mois de 14h30 à 17h

sur rendez-vous uniquement au 06.07.82.90.83 ou

guy.delsescaux@conciliateurdejustice.fr

● **ÉTAT-CIVIL**

Toutes nos condoléances aux familles de :

- M. Hubert CORNET décédé le 21/01/2024

- Mme Marie-Solange RIBEYRE veuve

MAYET décédée le 25/01/2024

● **CIMETIÈRE**

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

VIVRE À

Journal de la Ville de

COURPIÈRE

N° 05/2024 Semaine du 8 février 2024 au 15 février 2024

● **CONSEIL MUNICIPAL**

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le **lundi 12 février 2024 à 20h00**

Salle du Conseil Municipal en Mairie

ORDRE DU JOUR :

INTRODUCTION

01 – Désignation du secrétaire de séance.

02 – Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 11 décembre 2023.

03 – Compte-rendu des délégations du Maire.

AFFAIRES GÉNÉRALES

04 – Modification des commissions municipales.

05 – Vœu du Conseil Municipal relatif à l'EHPAD de Courpière.

AFFAIRES DU PERSONNEL

06 – Piscine municipale - Création d'emplois saisonniers et recrutement.

07 – Modification du tableau des effectifs suite embauche d'un poste d'adjoint administratif

(accueil).

08 – Modification du tableau des effectifs suite à la nomination d'un agent au poste d'adjoint

administratif principal 1^{ère} classe par voie d'intégration directe (changement de filière –

accueil).

09 – Création d'un poste de policier municipal.

AFFAIRES FINANCIÈRES ET VIE ECONOMIQUE

10 – Débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire 2024.

11 – Thiers Dore et Montagne – Approbation de la révision libre des attributions de compensa-

tion.

12 – Fixation des tarifs Espace Coubertin et salle d'animation.

AFFAIRES ASSOCIATIVES ET CULTURELLES

13 – Salon du livre 2024 – Défraiement des auteurs.

14 – Repas de solidarité du Secours Catholique - Modification de tarif de location - salle

d'animation.

AFFAIRES URBAINES ET TRAVAUX

15 – Projet photovoltaïque – Création d'une zone d'accélération de production d'énergie re-

novelable sur parcelle XB 317.

16 – Projet photovoltaïque – Convention de mise à disposition et bail sur parcelle XB 317.

17 – Modification du règlement du service assainissement collectif – Contrôles des branche-

ments pour vente.

18 – Augmentation des tarifs – Aménagement BT/Enfouissement réseaux rue du 8 mai – Travaux

avec TE63.

19 – Cinéma – Marchés de travaux réhabilitation – Lot n°1 – Avenant n°1.

20 – Convention de gardiennage avec l'EPF AUVERGNE – Parcelle BR 59 – 18 bd Gambetta.

21 – Rachat d'immeubles et de terrains à l'EPF AUVERGNE – Parcelles BM391-393 – XB73-

71 – BR5 – 556 – 559 – 558 indivis – 75 – BI77 – BP112 – AC172 -177 – 181 –170 -175 -

179 -183 – AL254 -256.

22 – Vente d'une partie de la parcelle ZN 318 – Puissaube.

23 – Travaux d'assainissement quartier Coubertin Les Rioux – Portage foncier par l'EPF AU-

VERGNE – BL 519 et 520.

24 – Prime de ravalement de façade sur un immeuble situé 4 rue Etienne Bonhomme.

D.I.A – Pour information.

QUESTIONS DIVERSES

● **PERMANENCE DU MAIRE**

Monsieur le Maire, Laurent CLIVILLÉ (affaires générales, tranquillité, personnel communal, maître de cérémonie) reçoit tous les matins sur rendez-vous

● **PERMANENCES DES ADJOINTS**

Eric DOUBTSOF (finances, emploi, économie, marchés hebdomadaires) : sur rendez-vous
 Catherine MAZELLIER (vie associative, culture, sports) : sur rendez-vous, du lundi au vendredi à partir de 17h00
 Mohammed OULABBI (écoles, petite enfance, jeunesse) : sur rendez-vous
 Géraldine FRANZKOWIAK (solidarité, séniors, handicap) : sur rendez-vous
 René GOSIO (travaux, entretien, propreté) : sur rendez-vous
 Dominique LAFORÊT (attractivité - tourisme et patrimoine) : sur rendez-vous
 Jean-Baptiste CHALUS (villages et quartiers, foires et festivités) : mardi après-midi sans rendez-vous.

● **CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS**

Bernard PFEIFFER (développement durable, projets structurants)

● **CONSEILLERS MUNICIPAUX**

ALEJO Élodie, ANGELI Sylvie, BEAUGER Élodie, BECOUZE Yves, BOUSSUGE Jeanine, BURIAS Aude, CAYRE Philippe, CIERGE Thierry, DUCHER Eric, EPECHE Huguette, QUÉRÉ Michel, LAVEST Jean-Michel, MOULIN Eric, LIMOUZIN Lydie, ROCHE-LACOMBE Isabelle, SALGUEIRO Carole, SAMSON Christiane, TOURON Danielle

● **PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX (sur rendez-vous)**

En Mairie de Courpière :
 - Eric DUBOURGNOUX : les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois de 10h à 12h (06.08.30.25.68) - eric.dubourgnoux@wanadoo.fr ou eric.dubourgnoux@puy-de-dome.fr
 - Aude BURIAS : les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois de 14h à 16h (04.73.53.01.21) aude.burias@puy-de-dome.fr

MAIRIE

SERVICE ETAT-CIVIL
 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Du lundi au vendredi,
 de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 17h15.
 Accueil possible dès 8h30
 sur rendez-vous uniquement.

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le numéro d'astreinte : 06.30.65.81.64

MÉDIATHÈQUE

Ouverte le mardi de 9h - 12h et de 14h - 18h
 Mercredi et vendredi 14h -18h
 Samedi 10h - 12h

CCAS

Lundi : toute la journée, aux heures d'ouverture de la mairie - Mardi, Mercredi, Vendredi, de 9h à 12h15 - Mardi, Mercredi, Jeudi, de 14h à 17h15, sur rendez-vous.

SERVICE DE L'EAU

Sur rendez-vous.

SERVICE URBANISME

Accueil du public :
 lundi de 14h à 17h, mercredi de 9h à 12h et jeudi de 14h à 17h.

DÉCHETTERIE

La déchetterie de Courpière est ouverte du **lundi au samedi**. Horaires : 9h15 à 12h et 13h30 à 17h15

● **MEDIATHEQUE MUNICIPALE**

EXPOSITION NUMÉRIQUE
 Du 14 février au 13 mars

En 2024, c'est à Paris et dans toute la France que seront accueillis les Jeux Olympiques d'été. L'exposition les jeux Insolites revient sur ce phénomène sportif, véritable fête mondiale et chambre d'échos des évolutions sociales, politiques et économiques de ces 100 dernières années. Développée en concertation avec le Département du Puy de Dôme, labellisé Terre de Jeux, l'exposition documentaire s'adresse à tous les publics, avec pour priorité les adolescents et adultes.
Exposition prêtée par le Conseil départemental du Puy de Dôme.
 Tout public, visible aux heures d'ouverture de la médiathèque et au salon du livre.

APRES-MIDI JEUX EN FAMILLE
 Mercredi 21 février de 14h à 16h30.
 Venez passer un bon moment en famille et découvrir de nouveaux jeux !
 Public familial
 Renseignements au 04-73-51-29-55

● **TREMPLIN DE MUSIQUES ACTUELLES**

Vendredi 21 juin 2024 à partir de 20h30 en Centre Bourg de Courpière
 Il est ouvert à tous les artistes amateurs de la Région Auvergne Rhône-Alpes.
 Le finaliste sera programmé pour jouer le vendredi 05 juillet 2024 au festival de la Pamparina de Thiers.
Attention, inscriptions au plus tard le vendredi 12 avril 2024
 N'hésitez pas à demander le dossier d'inscription en appelant la Mairie au 04.73.53.01.21 ou par mail : mairie@ville-courpiere.fr
 Renseignements en mairie au : **04.73.53.01.21**



● **FÊTE DE LA 103^{ème} ROSIÈRE DE COURPIÈRE**

La fête de la 103ème Rosière de Courpière se tiendra cette année les 07, 08 et 09 juin 2024.
 Conformément au legs universel de la famille MORIN-FOURNIOUX en date du 27 mars 1920, les jeunes filles habitant Courpière, ayant au moins 18 ans dans le courant de l'année 2024, sont invitées à déposer leur candidature à la mairie au plus tard le 13 mars 2024.
 La future Rosière et ses demoiselles d'honneur accompagneront toutes les grandes manifestations de la Commune et s'engagent à participer à celles-ci pendant une année.

La candidature devra comporter une lettre manuscrite mentionnant les nom, prénoms, adresse, date de naissance, numéro de téléphone, profession, situation de famille, et les motivations pour être Rosière de Courpière. Elle devra être accompagnée d'une photo d'identité récente ainsi que d'une courte vidéo de présentation.



● **CNI / PASSEPORTS**

Depuis le **mardi 28 novembre**, vous pouvez faire faire vos papiers d'identité (Carte Nationale d'Identité et Passeport) à la Mairie de Courpière. En effet, celle-ci s'est dernièrement dotée d'un dispositif de recueil des titres sécurisés.

Ce service est ouvert le :
Lundi / Mercredi / Jeudi 9h-12h et 14h-17h
Mardi 9h-11h15 et 14h-17h
Vendredi fermé

Vous devez obligatoirement avoir fait votre pré-demande sur ANTS : (<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>) pour pouvoir prendre rendez-vous. Vous pourrez ensuite prendre rendez-vous (obligatoire) en passant par le site internet de la commune (<https://ville-courpiere.fr/mes-demarches/>). Aucun RDV ne sera pris par téléphone.

● **INFOS TDM**

LES TEMPS FORTS DE l'Orangerie
 Le centre social de l'Interco

LE PROGRAMME MENSUEL FÉVRIER 2024

-tous les lundis 10h-16h LES P'TITES ORANGES : Je découvre, je fabrique, je partage des savoir-faire (cuisine, couture, bricolage...) -avec repas partagé. *Adultes - l'Orangerie*
 -tous les mardis 10h-12h DES FIL(LE)S ET DES AIGUILLES : initiation crochet ou tricot, transmission de savoir, papotage et café. *Adultes - espace Mandela*
 -tous les jeudis à 14h BIDOUILLE ET DÉBROUILLE : faire des économies en fabriquant maison des tawashis, des produits ménagers ou de beauté... *Adulte - l'Orangerie*
 - vendredi 9, 12 et 16 février OSONS BOUGER, OSANS NAGER : rdv à 9h45 à l'orangerie pour la gym puis départ à la piscine, retour 12h30. *Adultes, sur inscription*
 - vendredi 16 février : ATELIER PÂTISSERIE confection de Briouates aux amandes *Adultes- sur inscription*

LES RENDEZ-VOUS EN FAMILLE
 -tous les mardis à 16h30 LA LUDOTHÈQUE D'ANNIE on se retrouve à la sortie de l'école pour un moment convivial autour d'un goûter partagé, puis on joue ensemble à la ludothèque de 17h30 à 19h *parents/enfants - l'Orangerie*
 - mercredi 14 février 10h30-11h30 ATELIER YOG'ARBRES *Parents/enfants (3-11 ans) l'Orangerie*

● INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Inscriptions des élèves de CP pour la rentrée 2024/2025 à l'école élémentaire publique Jean Zav de Courpière

Les inscriptions pour la rentrée 2024 concernent les enfants nés en 2018 et avant., les démarches à faire sont les suivantes :

d'abord se rendre à la **Mairie de son lieu de résidence** avec le livret de famille et un justificatif de domicile afin d'obtenir un certificat d'inscription. Ensuite se rendre à l'école élémentaire Jean Zav avec : le certificat d'inscription délivré par la Mairie, le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant, le certificat de radiation de l'école fréquentée précédemment **si l'enfant ne vient pas de l'école maternelle publique de Courpière.**

Inscriptions du 30 janvier au 9 février 2024 sur rendez-vous au 06-98-00-67-58

En cas d'absence de la directrice, laissez votre nom et votre numéro de téléphone sur le répondeur téléphonique en précisant le motif de votre appel. **L'entrée principale de l'école est située rue Jean Zav.**

La directrice, Christine Bretel

INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE 2024/2025 à l'école maternelle publique de COURPIÈRE, avenue Pierre de Coubertin.

- Enfants nés en 2021 pour une scolarisation obligatoire en Petite Section.

- Enfants nés en 2022 pour une scolarisation en Toute Petite Section, en fonction des places disponibles.

Démarche à suivre pour finaliser l'inscription :

- Se rendre à la **mairie** de son lieu de résidence avec le livret de famille et un justificatif de domicile afin d'obtenir un certificat d'inscription. (**Mairie de Courpière ou dérogation pour certaines autres communes**)

- Prendre contact avec la directrice de l'école par email ecole-mat.courpiere.63@ac-clermont.fr ou au **04 73 53 16 77 de préférence le MARDI** pour convenir d'un **rendez-vous** et se rendre à l'école maternelle avec les documents suivants : certificat d'inscription / livret de famille / carnet de santé de l'enfant.

INSCRIPTIONS à partir du 05 MARS 2024.

Merci de prendre rapidement rendez-vous afin de faciliter la prévision des effectifs.

La directrice, Mme Stéphanie PUISSANT

● ENEDIS : expérimentation de limitation temporaire de puissance

La date du **jeudi 15 février 2024** retenue par l'État pour l'expérimentation de **Limitation Temporaire de Puissance des Clients Résidentiels à 3 000 watts** sur le département du **Puy-de-Dôme**.

Quels appareils puis-je utiliser avec une puissance de 3 000 watts ?

Pour le savoir, voici quelques indications sur la puissance des appareils du quotidien.

> 3 000 W	Pompe à chaleur	Borne recharge voiture électrique		
2 500 et 3 000 W	Plaque de cuisson : 2 500 W	Chauffe-eau : 2 500 W	Lave-linge / sèche-linge : 3 000 W	Four : 3 000 W
1 000 et 2 500 W	Cafetière : 1 000 W	Lave-vaisselle : 1 300 W	Radiateur électrique : 1 000 à 2 000 W	Bouilloire : 2 000 W
400 et 1 000 W	Aspirateur : 800 W	Micro-ondes : 800 W	Fer à repasser : 1 000 W	
100 et 400 W	Réfrigérateur : 100 à 300 W	Télévision : 300 W	Congélateur : 300 W	Eclairage : 300 W
< 100 W	Box internet : 5 W	Chargeur de téléphone portable : 5 W	Ordinateur portable : 60 W	

Ces moyennes sont données à titre indicatif et sont cumulables. En cas de limitation de puissance, il faut veiller à ce que la somme des puissances des appareils que vous utilisez simultanément n'excède pas 3 000 W.

Vous pouvez par exemple utiliser en même temps votre ordinateur portable (60 W) et être connecté à internet avec votre box (5 W), charger votre téléphone (5 W), vous faire un café (1 000 W), et faire tourner votre lave-vaisselle (1 300 W), pour un total n'excédant pas 2 370 W.

Quels sont les bons gestes à réaliser pour limiter ma consommation pendant les limitations de puissance ?

- Débrancher tout appareil électrique en veille et/ou non utile dans l'immédiat
- Reporter l'usage des appareils programmés notamment les plus énergivores (four, lave-linge, lave-vaisselle...)
- Éteindre tous vos radiateurs électriques ou n'en laisser qu'un seul allumé
- Limiter l'usage à un seul appareil électrique à la fois
- Éviter d'ouvrir votre réfrigérateur/congélateur
- Utiliser le niveau doux de votre plaque de cuisson et/ou couvrir les casseroles pour réduire le temps de cuisson
- Prévenez les tiers présents à votre domicile ce jour-là (garde d'enfants, personnel de ménage...) afin qu'ils n'utilisent pas d'appareils électriques trop consommateurs.

Vous avez dépassé 3 000 W de consommation et vous n'avez plus d'électricité ? Que faire ?

1 Débranchez ou arrêtez un ou plusieurs appareils électriques pour réduire votre besoin de puissance.

2 Vous avez accès au compteur Linky

Pour rétablir le courant, appuyez 5 secondes sur le bouton + du compteur.

PLUS DÉPASSÉE
APPUYER BOUTON

Vous n'avez pas accès au compteur Linky

1 Mettez le disjoncteur en position 0

2 Attendez 3 secondes et remettez-le en position I

3 Si l'électricité s'interrompt à nouveau, débranchez d'autres appareils électriques.

Infos associatives

Infos Diverses

● CANTINE SCOLAIRE

Menus du 12 au 16 février

Lundi (repas chinois) : Salade de pet'sai (chou chinois), nem, riz basmati, yaourt ou fromage, salade de fruits

Mardi (carnaval): Salade de mâche, donuts de poulet, carottes à la crème, yaourt ou fromage, beignet au chocolat

Jedi : velouté de courges de la ferme de Lucien, steak haché au jus, chou de Bruxelles de chez Lucien, yaourt de la Terrasse, orange BIO

Vendredi : Croq'concombre, porc aux olives, pâtes au beurre, yaourt ou fromage, glace

● À SAVOIR

- **LA BOUL'ANGES** ,12 avenue de la gare sera en congés **du lundi 29 Janvier au lundi 12 Février** inclus Nous serons ensuite ouverts exceptionnellement 7/7 (lundi au dimanche) pendant les congés de notre collègue .

- **VOG'S COIFFURE** : le salon sera fermé pour travaux du **mardi 20 février 2024 au mardi 27 février 2024**. réouverture le **mercredi 28 février**. Merci de votre compréhension.

- **SANDRINE CLUB PARFUM** : suite à un souci technique, la boutique éphémère ne pourra pas ouvrir ses portes pour le moment.

● LOCATIONS

Seules les annonces ayant obtenu le permis de louer pourront être publiées.

- **Recherche bureau à louer** pour activité de Taxi à Courpière afin de me permettre une proximité plus permanente en journée. J'étudie toutes propositions de location.

E.I Taxi Mathé Ludovic
Contact : **07.84.91.73.36**

- **A LOUER** : 2 pièces de 32m², centre ville de Courpière, très clair, comprenant 1 grande pièce avec coin cuisine équipée, 1 chambre, SDB douche italienne, WC séparé, VMC, fibre.
Entrée immeuble sécurisée. **399€ charges comprises**.
Contact : **06 11 85 78 12**

- **A LOUER: local commercial**, 28 place de la libération à Courpière. Auparavant occupé par une boutique de vêtements, le local est en parfait état et prêt à accueillir de nouveaux commerçants.
Superficie total 80 m² dont 40m² de boutique, 25 m² d'arrière boutique, 15 m² de cave .
2 places sur le parking de l'immeuble sécurisé par un portail électrique permettent aux commerçants de passer par l'arrière du magasin . Loyer : **480 euros**
Contact : **07 63 18 16 02**

● MAISON DU TOURISME

Ouverture du 8/01 au 16/02 2024
Le **mardi de 9h30 à 13h**

● MESSES

- Samedi 10 février : 18h - Olliergues
- Dimanche 11 février : 11h - Courpière
- Mercredi 14 février : 19h - Courpière

● FOYER LAÏC DE COURPIERE

SUPER LOTO au profit des écoles publiques **dimanche 11/02 à 14h** salle Jean Couzon , Espace Coubertin

(Ouverture des portes dès 13h)

- **A gagner** : une TV 165 cm, 2 repas au Moulin Bleu, vols à Flying Clermont Aulnat, Escape game, Tassimo, bons d'achat et de nombreux autres lots. ...

- **Pour la partie des enfants** : des places de bowling et laser game, une tablette numérique et une enceinte JBL.

Restauration sur place. Nous remercions les commerçants de Courpière et des alentours pour leur aide.

● C.A.C.

Le Comité d'Animation organise son FOUGAT le samedi 17 février au parc Lasdonnas. Embrasement à 19h. Venez passer une soirée chaleureuse autour du feu, du barbecue, avec vin chaud et guenilles

● SECOURS CATHOLIQUE

L'équipe du secours catholique remercie toutes les personnes qui se sont déplacées à notre local ce samedi 3 février pour notre brocante d'hiver... rendez vous au printemps pour le prochain évènement... En attendant vous pouvez toujours venir chaque **lundi après midi de 14 à 16h** visiter et acheter à notre boutique ou/et déposer des objets en bon état pour une seconde vie.

Nous recherchons particulièrement **des pyjamas**, merci pour votre aide.

Notre adresse : 53 ter rue de la gare (première à gauche après le feu en venant du

● PETANQUE DE LIMARIE

La pétanque de Limarie organise le **DIMANCHE 3 MARS** son **CONCOURS DE BELOTE** salle Jean Couzon de l'espace Coubertin à Courpière

16€ par équipe. 2 cochons détaillés / 1 lot à chaque participant.

Inscriptions à partir de 13h30.

Infos sportives

● U.S.C.

Les résultats du week-end :

U12 : Victoire 12-1 Vs St Sylvestre : Baptiste x4 - Lucas.V x3 - Jules.B x1 - Jules.P x2 - Nathan.F x1 - Mathis x1

U13 : Défaite 1-9 Vs Riom : Sofian x1

U15 : 1-1 Vs Mozac : Maxime x1

U18 : 3-3 Vs Plauzat : Andy x2 - Dejan x1

Equipe 1 : Défaite 1-4 Vs Clt Franc Rosier : Victor x1

Equipe 2 : 1-1 Vs La Monnerie : Théo x2

Equipe 3 : Victoire 3-0 Vs Job : Rémy x3

Programmation du week-end :

Samedi 10 février :

U12 : Vs P. De Dore à Courpière (Bonhomme) à 14h30

U13 : Vs Cournon à Courpière (Bonhomme) à 14h30

U15 : Vs Lezoux à Lezoux à 14h

U18 : Vs Ambert à Courpière (Bellime) à 15h

Eq. 1 : Vs Maringues à Courpière (Bellime) à 20h

Vétérans : Vs Durole foot à Courpière en salle à 10h30

Dimanche 11 février :

Eq. 2 : Vs Puy-Guillaume à Courpière (Bellime) à 15h

Eq. 3 : Vs St Rémy Sur Durole à St Rémy Sur Durole à 13h

● TENNIS DE TABLE COURPIEROIS

Résultats de la 2ème journée de championnat

- Équipe1 en D2: Victoire 9-5 vs TT Romagnat 3
Composition: Bruno ANTOINE, Xavier CHAS-SAIGNE, Matthieu COUEGNAS, Pierre ROUVET

- Équipe2 en D3 : Match nul 7-7 vs CLT-FD Cheminot3

Composition: Maxence BEAUVOIR, Teodor COLTAN, Didier JULIA, Jean Michel SABLONIERE

- Équipe3 en D3: Défaite 9-5 vs CL Cournon 9
Composition: Damien BARLAND, Aymeric BRIVADY, Mickael CHEVALERIAS, Rémi SABLONIERE

3eme journée dès le week-end prochain.

Matches vendredi 9 Février à 20h à Coubertin

- Équipe 1 vs TT Lussat 1

- Équipe 2 vs Nohant AEP 3

- Équipe 3 vs TTS Durolien 3

- Équipe 4 vs ATT Puy-Guillaume 6

● LIVRADOIS FOREZ HANDBALL CLUB

Résultats de la semaine et du week-end :

Les loisirs : victoire 20-14 contre Clermont métropole

les -13 : 26-19 contre Vichy

les -15M : 43-14 contre Montluçon

les -18F : 34-26 victoire contre Chamalières

les seniors M : 24-25 défaite contre Romagnat

les seniors F : 19-21 défaite contre Saint Étienne

Les matchs du week-end prochain

Samedi 10 et dimanche 11 février :

À domicile :

les -15M contre Varennes St Pourçain dimanche à 15h

À l'extérieur : Issoire et St Gènes Champanelle contre les -11

Gannat contre les -13 samedi à 14h

Stade clermontois contre les -15F dimanche à 14h

Naucelles contre les -18F samedi à 18h30

Ceyrat contre les seniors F samedi à 19h00

Mauriac contre les seniors M samedi à 19h30

● TENNIS CLUB COUPIEROIS

Le club organise un **stage de tennis du 19 au 23 février**. Tarif : **25 € pour 5 heures**.

Pour tous les renseignements et inscriptions **0647835210** avant le 15 février.

MAIRIE DE COURPIÈRE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative
Code Postal 63120 - ☎: 04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet** : www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2100 exemplaires - Gratuit

Directeur de la Publication et de la Rédaction : Laurent CLIVILLE - Dépôt légal à parution.

« Imprimé sur technologie d'impression à froid écoresponsable RISO »

VILLE DE
COURPIERE

Livradois-
Forez

Petites villes
de demain